

Mercredi 14 mars 2012

20.00 - 22.30

Foyer de la Cassotte

18 rue de la Cassotte - Besançon

**Que serait une
fiscalité juste, productive
et consentie ?**

La fiscalité devient un enjeu de la campagne présidentielle. Elle est au carrefour de toutes les questions essentielles de la société : économie, redistribution, justice, écologie, innovation, investissement, emploi, reproduction sociale, utilisation du sol, services publics, etc. La fiscalité est un marqueur politique très fort. Telle mesure fiscale est cataloguée "de droite" ou "de gauche". Parfois à juste titre. Parfois à l'aune de raccourcis singuliers ou les "yaka" sont légions. Les apparences sont parfois mauvaises conseillères : il n'est pas rare d'obtenir des résultats inverses à ceux attendus. Le consentement à l'impôt se dégrade.



Il n'est pas toujours aisé de juger de propositions et de trouver son chemin. Les difficultés auxquelles s'est heurtée la gauche dans le passé - et les hésitations devant elle se trouve à nouveau aujourd'hui - pour réformer la fiscalité en est un indice sérieux.

Dans un ouvrage intitulé *"Repenser l'Etat - Pour une social-démocratie de l'innovation"* Philippe Aghion et Alexandra Roulet consacrent un chapitre d'une vingtaine de pages à la fiscalité. Ils notent en introduction que *"chaque système fiscal a recours à plusieurs instruments - la taxation des revenus, du travail et du capital, la taxation à la consommation (TVA), des patrimoines (ISF, droits de succession), des bénéficiaires des entreprises (IS), etc. - dans des proportions variables et selon des modalités différentes"*. Et ils poursuivent en disant que *"la question de l'équilibre entre ces différents impôts et celle de la détermination des taux optimaux pour chacun d'entre eux est loin d'être tranchée"* (Seuil - La République des Idées, 11,50€ - lecture conseillée par l'auteur).

Quelle fiscalité pourrait être considérée comme juste, productive, et consentie ?

Pour en débattre, nous avons réuni plusieurs parties prenantes :

- Deux maîtres de conférences spécialistes de la fiscalité à l'Université de Franche-Comté (UFR SJEFG)
 - o **Jean-Luc ROSSIGNOL** et **Karim SID AHMED**
- Des représentants de différents partis politiques
 - o **Barbara ROMAGNAN**, Conseillère Générale du Doubs, Parti Socialiste
 - o **Eric ALAUZET**, Europe Ecologie- les Verts
 - o **Annie MENETRIER**, Front de Gauche / PCF

Le débat sera présenté et animé par **Gérard MAGNIN**

*Ça vous intéresse ? Venez en discuter avec nous !
Invitez autour de vous des personnes concernées par le débat !
Entrée gratuite (adhésion à EPI possible sur place 20€ pour l'année)*

La fiscalité au fil des médias

VIVE LES IMPÔTS

Les impôts financent l'Éducation, la Santé, la Justice...
Un impôt juste doit redistribuer les richesses.
Pour l'impôt progressif !
Pour l'I.S.F. !
A bas la T.V.A. !

© 2011 de l'Édition, Paris XI
01 43 27 44 00
contact@lejournal.org
http://www.lejournal.org

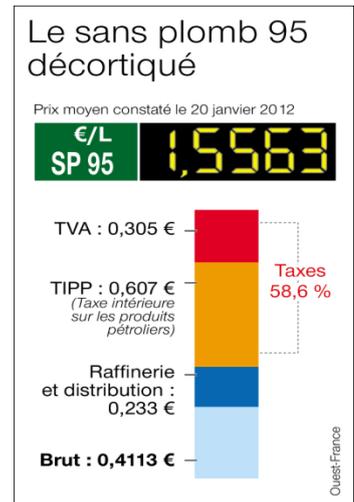
LES EXPERTS Europe 1

MARIE LAMBERT

150 CONSEILS pour payer moins d'impôts

2011-2012

Europe 1 EYROLLES



La Loi Scellier

Réduction d'impôts jusqu'à 37% sur 15 ans



LE NUMÉRO UN DES GUIDES FISCALIS

Impôts 2011

VOUS IMPÔTEZ 2011

LE GUIDE POUR NE PAS DÉCLARER UN EURO DE TROP

EN PLUS

POURQUOI FAUT-IL PAYER MOINS ?
POURQUOI LES PLUS RICHES DOIVENT-ILS PAYER D'AVANTAGE ?



Le Cri Le du Contribuable

15 juillet

Vous arrêtez enfin de travailler pour l'État!

CSG TVA IRPP ISF SÉCU

Le secteur public absorbe 53 % de la richesse produite par les Français.